POUR LA CHRONOLOGIE DES TOPONYMES (GALLO)ROMANS D'ORIGINE DÉLEXICALE. ÉTUDE D'UN TYPE TARDO-ANTIQUE AQUITAIN: FORNQLS

JEAN-PIERRE CHAMBON Université Paul-Valéry (Montpellier III)

«L'identification, la datation relative des noms de lieux et, secondairement, leur explication»: tel est le programme judicieusement assigné par Duval (1971: 132) à la toponymie, un champ d'étude que le grand antiquisant caractérisait avec bonheur comme une «branche mineure de la linguistique». De ces trois tâches, la datation des noms de lieux n'est pas celle que la toponymie française assume le mieux, nous semble-t-il, en particulier en ce qui concerne les noms de lieux délexicaux. À partir de l'étude empirique d'un cas particulier (§ 1), le but de la présente note est de placer sous les yeux du lecteur l'état de la recherche (§ 2), mais aussi de mettre en place, par tâtonnements, certains éléments d'une méthode de chronologisation des délexicaux (§ 3-4) parmi lesquels l'analyse aréologique est appeler à jouer un rôle (§ 5). Comme d'autres contributions précédentes, celle-ci nourrit l'ambition d'apporter un modeste concours à la guérison de l'homme malade de la linguistique française et galloromane —l'onomastique.² On espère, sinon voir jamais le patient se rétablir tout à fait, du moins lui apporter quelque soulagement: celui-ci, dont on sait qu'il se porte à merveille sous d'autres climats, ne se consume, peut-être, que victime du régime épistémologique laxiste qui lui est infligé en France, depuis longtemps, par ses proches.

1. Sauf dans la notation des bases et des types étymologiques, les transcriptions (phonétiques et phonologiques) emploient les symboles de l'API.

Pour l'identification des toponymes, v. Chambon (1997); pour l'explication étymologique et les rapports avec la lexicologie, v. Chambon / Hérilier (1994). Pour un aperçu des racines de la maladie, v. Chambon (à paraître, *a*). Pour l'anthroponymie, v. Chambon (1998; à paraître, *b*).

2. Diagnostics rapides, mais fortement contrastés, dans Chambon (1991) et Mulon (1991).

1. ESSAI D'INVENTAIRE

- 1.1. Il existe un certain nombre de noms de lieux appartenant à un type que nous symboliserons par sa forme médiévale: $Forn \varrho ls$. Traité en style télégraphique par les manuels faisant autorité en matière de toponymie française, ce type ne fait l'objet d'aucune discussion ou, pour mieux dire, d'aucun examen, et tout se passe comme s'il ne présentait aucune difficulté particulière, notamment en matière de chronologie.
- 1.2. Les ouvrages de référence³ ont signalé un nombre indéterminable (du fait du vague de certaines localisations) de représentants de ce type, localisés dans les départements suivants: Vienne, Lot, Cantal, Puy-de-Dôme et Corrèze.
- 1.3. Quelques sondages complémentaires permettent d'étoffer quelque peu les données, et de proposer la liste suivante.⁴
- 1.3.1. A. Avec conservation, au moins graphique, de /l/ antéconsonantique: (1) Fournols (ham., comm. de Latouille-Lentillac, cant. de Saint-Céré, Lot; IGN 1:25 000, 2236 E); (2) Fournol (vill., comm. de Soturac, cant. de Puy-l'Évêque, Lot; IGN 1:25 000, 1938 E); (3) Fournols (ham., comm. de Colombiès, cant. de Sauveterre, Aveyron; Dardé, 1868); (4) Fournols (ham., comm. de Coussergues, cant. de Laissac, Aveyron; Dardé, 1868): c'est certainement à cette localité que correspond, d'après les noms des autres personnages intervenant dans l'acte, la mention Fornols ca 1180 (Brunel, 1926: nº 180, 6; dans un passage lacunaire), non identifié par l'éditeur; (5) Fournols (village, comm. de Durenque, cant. de Réquista, Aveyron; Dardé, 1868): c'est probablement à ce toponyme qu'il convient, d'après le contexte, d'identifier Fornols ca 1195 (Brunel, 1952: nº 517, 5), Fornols 1232 (Verlaguet, 1918-1925: nº 211), malgré le silence des éditeurs; (6) Fournols (1.-d., comm. et cant. d'Estaing; IGN 1:25 000, 2438 E); (7) Fournols (comm. et cant. de La Salvetat, Aveyron; Dardé, 1868) avec le diminutif Fournoulet (ham. de la même commune); (8) Fournols (vill. avec manoir, comm. d'Anglards-de-Salers, cant. de Salers, Cantal), Fornols 1659 (Amé, 1897); (9) Fournols (dom. ruiné, comm. et cant. d'Arpajon, Cantal), Fornolz 1585 (Amé, 1897); (10) Fournols (vill., comm. de Champs-sur-Tarentaine, cant. de Saignes, Cantal), Fornolz 1613 (Amé, 1897); (11) Fournols (dom. ruiné, comm. de Laveissière, cant. de Murat, Cantal), mansus de Fornols 1403 (Amé, 1897); (12) Fournols (vill., comm. de Mandailles, cant. d'Aurillac, Cantal), Fournols de Jourdane 1668 (Amé, 1897); (13) Fournols (ham. et chât. détruit, comm. de Rézentières,
- 3. Longnon (1920-1929: § 2575: *«Fournol* (Cantal, Lot), *Fournols* (Cantal, Hérault, Puy-de-Dôme)»); Gröhler (II, 1913-1933: 65: *«Fournols* (Cantal, P.-Dôme)»); Vincent (1937: § 829: *«Fourneuf* (Sérigny, Vn) [...]. *Fournols* PD [...]. *Fournoux* (Tarnac, Corr)»); Dauzat / Rostaing (1978, s.v. *Fornex*: *«Fournols*, P.-de-D.»); Nègre (1990-1991: § 25087: *«Fournols*, P. de Dôme»).
- 4. Dans cette liste, les départements sont ordonnés selon l'ordre géographique utilisé par le *FEW*. Entre crochets carrés figure la première mention connue de nous dans la littérature scientifique (il n'a pas été possible de tenir compte de Longnon et de Gröhler, car ils ne localisent que vaguement les toponymes qu'ils traitent).

cant. de Saint-Flour, Cantal, ancienne paroisse et chef-lieu de commune jusqu'en 1866), in villa quæ dicitur Fornolos 946 (Doniol, 1863: nº 281);⁵ (14) Fournols (éc., comm. et cant. de Vic-sur-Cère, Cantal), Fornolz 1600 (Amé, 1897); (15) Fournols [Vincent, 1937: § 829] (ch.-l. de comm., cant. de Saint-Germain-l'Herm, Puy-de-Dôme; chef-lieu de paroisse), ecclesiam de Furnolis 953 (Doniol, 1864: nº 16 = nº 491);6 (16) Fournol (ham., Montel-de-Gelat, cant. de Pontaumur, Puy-de-Dôme; Bouillet 1854), Fornolx ca 1496 (Charbonnier, 1980: 582); (17) Fournol (ham., comm. de Charensat, cant. de Saint-Gervais-d'Auvergne, Puy-de-Dôme; Bouillet, 1854); (18) Fournol [Villoutreix, 1992: 54] (ham., comm. et cant. de Neuvic, Corrèze); (19) Fournol [Villoutreix, 1992: 54] (ham., comm. de Saint-Merd-les-Oussines, cant. de Bugeat, Corrèze; autrefois chef-lieu d'une paroisse, v. Poulbrière, III, 1964-1966: 229); (20) le Fournol [Villoutreix 1992: 54] (éc., comm. de Dampniat, cant. de Malemort-sur-Corrèze, Corrèze; IGN 1:25 000, 2135 E), in/de manso de Furnols de ca 1133-1137 (?) à 1170-1171 (Barrière, 1989: n° 1, 121, 141, 194, 309, 333, 336); (21) Fournols [Villoutreix 1992: 54] (ham., comm. de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle, cant. de Mercœur, Corrèze).

Contre Longnon (1920-1929: § 2575), qu'il critique implicitement, Hamlin (1983: 163) propose de voir un nom de famille dans Fournols (comm. de Montesquieu, cant. de Roujan, Hérault), attesté tardivement ([village] de Fournols 1740-1760), désignant une simple ferme. Nous adoptons ici le point de vue de cet auteur, puisqu'il n'a pas été contredit, que nous sachions, par les spécialistes.

- 1.3.2. B. Avec vocalisation de /l/ antéconsonantique: (22) Fourneuf [Vincent,1937: § 829] (comm. de Sérigny, cant. de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Vienne), Boso de Furniols, de Furnols 1060, Fornols ca 1065 (Rédet 1881); (23) Fourneux (comm. de Tréban, cant. du Montet, Allier); (24) Fournaud [Villoutreix, 1989: 45] (comm. de Vidaillat, cant. de Pontarion, Creuse; écrit Fourneaux sur IGN 1:25 000, 2230 O), Ribaudo de Fornous 1229 (Hemmer, s. d.); (25) Fournoux [Villoutreix, 1989: 45] (comm. de Champagnat, cant. de Bellegarde-en-Marche, Creuse), Fornols ca 1150 (Villoutreix, 1989: 45, sans référence; Ø Hemmer: s. d.), Fornols ca 1150; (26) Fournaud [Villoutreix, 1989: 45] (comm. de Saint-Médard, cant. de Chénérailles, Creuse), Fornous 1217, de Fornolis 1462; (27) Fournoue [Villoutreix, 1989: 45] (comm. d'Anzème, cant. de Saint-Vaury, Creuse), Fournoulx 1536; (28) (sous réserve) Foulnoux (ham., comm. de Beissat, cant. de La Courtine, Creuse; IN-SEE 1988, a).
- 1.3.3. Enfin, (29) une villa Fornolus⁸ est mentionnée à trois reprises dans un acte de 631 ou 626, la «Charta divisionis prædiorum in pago Lemovicino, inter Theu-
- 5. Corriger l'identification proposée par Baudot / Baudot (1935: 173): «Fournols, commune de Rézentières, canton d'Ardes (Puy-de-Dôme)», qui repose sur une grosse confusion géographique. — Sur le site de l'ancien village médiéval abandonné, v. Deribier-du-Châtelet (III, 1852-1857: 443) et Provost/Vallat (1996: 146).
 - 6. Doniol donne par erreur, à l'index, le nº «19».
 - 7. Aimable communication de Mme la directrice des Archives départementales de la Creuse.
 - 8. <-us>, graphie pour <-os> (cf., dans le même document per loco qui dicitur ad Pratellus).

dilanam, Maurinum et Audegiselum» (éd. Toumieux 1891: 430-433 = 1891-1892: 387-389). Hemmer (s. d.), Villoutreix (1989: 45) et Dussot (1989: 168) sont tombés d'accord pour identifier la *villa Fornolus*¹⁰ avec *Fournaud* (comm. de Vidaillat; cidessus § 1.3.2, nº 24).

Reprenons les noms de lieux servant de confronts et qui ont été identifiés dans Toumieux (1891, 433-434: = 1891-1892: 390-391) d'après les indications de Julien Havet et Antoine Thomas: 11 — Rovaria monasterio = Royère (ch.-l. de comm. et de cant., Creuse); - terminum Vallariense, terminum Val(l)arense = adjectif formé sur Vallières, Valeria 1086-1096 (Villoutreix, 1989: 22), nom d'une localité (ch.-l. de comm., cant. de Felletin, Creuse), située à 7 km à nord-est de la limite de Royère, vicus mérovingien où fonctionna un atelier monétaire (Aubrun, 1981: 282; Prou, 1892: nos 2023, 2924), puis chef-lieu de vicairie (Boyer, 1995: 41); cet adjectif en -ense a été figé en toponymie dans le Cloux Vallereix (vill., comm. de Saint-Yrieix-la-Montagne, cant. de Felletin, Creuse) / le Cloux-Vallareix (Villoutreix, 1989: 27, qui n'explique pas l'adjectif), à la limite de la commune de Royère, et dans (le) Pont Valereix (ham. et l.-d., comm. de Vallières, cant. de Felletin, Creuse; IGN 1:25 000, 2230 E et 2231 E); Villoutreix (1989: 22) entend faire passer cet adjectif pour un nom propre; — Veterina = Verdinas (ham., comm. de Royère); — Rotaricias = Roudersas (vill., comm. de Royère). Trois des identifications de Havet/Thomas, transmises par Toumieux, se retrouvent dans Villoutreix (1989: 22, 27), qui permet d'ajouter (Villoutreix, 1989: 39) Castaneolo = (le) Châtaignoux (vill., comm. et cant. de Royère). Tous les confronts identifiables sont donc situés dans la commune actuelle de Royère, et plus exactement dans sa partie septentrionale, à l'exception, naturellement, de terminum Vallariense, expression linguistique référant à la limite du territoire de Vallières, lequel confrontait, comme le toponyme le Cloux Vallereix en témoigne, avec celui de Royère. Si nous saisissons bien le début du texte, le partage porte d'ailleurs sur le territoire dépendant de Gabregabalio = Jarjavaly (aujourd'hui l.-d., comm. et cant. de Royère-de-Vassivière, Creuse; Toumieux, 1891: 435 = 1891-1892: 393, d'après Julien Havet et Antoine Thomas; cfr. Villoutreix, 1989: 13), au nord de la commune (IGN 1:25 000, 2231 O).

Il ressort de ce rapide examen que l'identification de *Fornolus* avancée par Hemmer, Villoutreix et Dussot, est des moins vraisemblables: Fournaud est situé, en effet, à plus de 10 km au nord du confront identifiable le plus septentrional, Verdinas, ce qui n'est pas compatible avec l'échelle de la description du partage. Il y a donc tout lieu de penser que *Fornolus* désignait un établissement aujourd'hui disparu et situé sur le territoire de Royère.

- 1.3.4. La mention «villam nostram que dicitur Fornolis», qui apparaît dans un diplôme de Dagobert, a. 636 (Chazaud, 1860: nº 6 = Pardessus, II, 1843-1849: nº cclxxvi), est attribuée à *Fournoux* (comm. de Champagnat, Creuse; ci-dessus § 1.3.2, nº 25) par
- 9. Document édité également, mais de façon négligente, par Pardessus / Bréquigny (II, 1843-1849: n^2 CCLIII) et Chazaud (1860: n^2 2); nous n'avons pu consulter l'éd. Havet (1896) dont Toumieux a certainement tiré le plus grand bénéfice.
- 10. Hemmer écrit *Fornulus* (aimable communication de Mme la directrice des Archives départementales de la Creuse); il cite l'édition de Mabillon, *De re dipl. suppl.* 464. Villoutreix, qui adopte la même forme (sans référence), doit suivre Hemmer; même forme dans Dussot (1989: 168).
- 11. Ces identifications figurent dans la traduction du texte à laquelle, sur la demande de Toumieux, œuvrèrent ces deux savants. Les autres identifications ou localisations de Toumieux celles qui sont de son propre cru sont généralement spéculatives et parfois arbitraires.

Hemmer (s.d.), ¹² Villoutreix (1989: 45; sans référence, sans doute d'après Hemmer) et Dussot (1989: 168; sans référence et écrivant Fornalis). Ces trois érudits ont omis de signaler que ce diplôme est, de l'avis des deux éditeurs, un faux manifeste (cfr. encore Devailly, 1973: 242).

- 1.3.5. Fournoux (comm. de Tarnac, Corrèze) consigné par Vincent (1937: § 829) avec la forme ancienne Fornols 1289 (tirée de F. Michel / C. Bémont, Rôles gascons, Paris 1885-1896 = en réalité, Bémont, 1910: 390), est à biffer. Vincent dépend, semble-t-il, de Bémont qui identifie Fornols et Orlhuc, deux localités dépendant en 1289 de la commanderie de Lavinadière (comm. de Soudaine-Lavinadière, cant. de Treignac, Corrèze), à «Fournoux, commune de Tarnac (Corrèze, arr. Ussel, c. Bugeat)» et «Orluc, commune de Pérols (ibid.)». Or Fournoux est inconnu, à Tarnac, de Poulbrière (III, 1964-1966: 327-8), d'INSEE (1988, b) et d'IGN 1:25 000 (2231 O, 2232 E et O). On trouve, en revanche, Fournol (comm. de Saint-Merd-les-Oussines, ci-dessus nº 19) à 7 km au nord d'Orluc, et cette localité constituait bien, avec Pérols, un des deux membres de la commanderie de la Vinadière (cfr. Poulbrière, II, 1964-1966: 545; III, 1964-1966: 229).
- 1.4. On constate que, dans la liste ci-dessus, les formes portant la marque du pluriel sont de très loin majoritaires. Quant aux noms contemporains au singulier, soit leurs formes anciennes montrent qu'il s'agit d'anciens pluriels (nºs 16, 20, 22, 24, 2, 27), soit ils se trouvent dépourvus de mentions historiques (n° 2, 17, 18, 19). Il est donc très probable qu'on a partout affaire, à l'origine, à un pluriel. Ceci admis, l'ensemble des toponymes découle d'une forme médiévale Fornols, et doit donc être ramené à une base étymologique théorique *FORNÓLOS. On observe sur la carte ci-jointe (fig. 1) que les traitements phonétiques A et B se répartissent de façon cohérente et sont en distribution géographique complémentaire (on sait que le Limousin est une zone de vocalisation précoce de /l/ antéconsonantique).
- 1.5. On peut aussi, au passage, dresser le bilan de l'enseignement des manuels classiques: citation d'une poignée de formes non précisément localisées et sans aucune attestation ancienne (Longnon; Gröhler); — création d'un nom de lieu fantôme (Vincent); — au nº 15 (ci-dessus § 1.3.1), omission de la forme la plus ancienne, antérieure à l'An Mil, au profit d'une forme de 1052 (Vincent > Dauzat / Rostaing > Nègre) tirée d'un faux (v. en dernier lieu Gaussin, 1989: 29; Burlet/Boy/Boy, 1989: 38). Au total, une seule donnée est correctement établie (nº 22, ci-dessus § 1.3.2), par Vincent. À cela peut s'ajouter, au compte de Hemmer > Villoutreix, l'utilisation d'un faux évident comme document datant de l'an 636 et une identification malheureuse de la forme de 631.
- 1.6. Contrairement à l'avis de Coromines (1995: 262), nous proposons de détacher de cet ensemble les toponymes catalans Fórnols, «llogaret de Conflent», Fornols
- 12. Aimable communication de Mme la Directrice des Archives départementales de la Creuse; Hemmer cite «Dipl. ch. 1141».

1036, et *Fórnols* de Cadí, «entre Tuixén i la SdUrg», *Furnols* 1175. Le regretté maître ramenait ces deux noms, à juste titre, au «diminutiu plural, ja llatí: FURNULOS». ¹³ Mais il assimilait ce type au type occitan *Fournols*, «nom que es repeteix molt a l'Alvèrnia». Un tel rapprochement ne nous paraît pas devoir être maintenu car une base *FURNULOS > *FÓRNOLOS ne peut, selon nous, se relier aux issues occitanes de *FURN(E)OLOS > *FORNÓLOS > *Fornols*, et ne peut pas représenter non plus la préservation d'un stade antérieur de ce dernier type.

Il existe bien, en effet, dans la toponymie occitane des exemples de proparoxytons en -ulu / -ula ayant été traités par report de l'accent sur l'avant-dernière syllabe, mais dans ce cas la voyelle ayant reçu le nouvel accent est, comme on s'y attend, /ó/ avec issue moderne /u/ <ou>: il s'agit de réajustements accentuels préventifs de la syncope, par 'sentiment de la composition' du mot en morphèmes, et non d'une substitution entre suffixes (-ulu > -(E)olu). C'est ce que montre clairement l'existence, en face du traitement syncopé du proparoxyton *Rokkula > *Rókk(O)la > Rocles, 14 des plus nombreux paroxytons Roucoule / Recoules 15 issus de *Rokkóla avec report de l'accent, puis dissimilation fréquente de la nouvelle prétonique par la nouvelle tonique et issue moderne unanime /u/ <ou> de cette dernière.

Dans le cas qui nous occupe, une telle interprétation par réajustement accentuel est exclue pour la plupart des exemplaires (groupe A) du fait de l'aperture de la voyelle accentuée. En ce qui concerne le groupe B, cette interprétation ne s'impose pas davantage. Il n'y a, en effet, aucune nécessité qui conduise à supposer que ces toponymes ont subi un report d'accent puisque les graphies contemporaines <ou> s'expliquent plus simplement par la vocalisation de /l/. Les formes anciennes, dès qu'on en dispose (cidessus § 1.3.2, n^{os} 22, 24, 25, 26) ramènent d'ailleurs clairement au type $Forn\phi ls$, et le développement phonétique de Fourneuf (n^o 22) et de Fourneux (n^o 23) peut servir de réactif: dans des zones où l'on a goule < GULA, il suppose / ϕ / et non / ϕ / accentué; cfr., pour le n^o 23, Pouzeux (ham., comm. de Cressanges, cant. du Montet, Allier) < Puteolu, à très peu de distance au nord. On a donc toutes les raisons de préférer une interprétation unitaire des toponymes de la France méridionale, ce qui conduit à séparer ces données des données catalanes. Ainsi les F'ornols catalans représentent-ils, comme F'ornoli en Italie (Trequanda, SI; Pellegrini, 1990: 220), un type diminutif plus ancien que les Fournols occitans et sans rapport direct avec eux.

^{13. «}ja llatí» peut s'interpréter soit comme un jalon, soit comme une datation absolue des toponymes; en tout cas, le lexème n'est pas attesté en latin au sens du TLL (il faudrait donc l'astérisque).

^{14.} Rocles (ch.-l. de comm., Allier), Rocles 1327; Rocles (ch.-l. de comm., Ardèche), Roculis 1275; Rocle (ch.-l. de comm., Lozère), Rocle 1352; v. Dauzat / Rostaing (1978: 571) et Nègre (1990-1991: § 15460).

^{15.} Vincent (1937: § 514; suffixe «-olle» [sic]); Dauzat / Rostaing (1978: 571; «suff. -ola»); Nègre (1990-1991: § 1676; «suff. -oulo, celui de paumoulo "paumelle", mouscoulo "libellule"»). Les exemples cités par les manuels se localisent dans l'Aveyron, la Lozère, la Haute-Loire et le Cantal; on peut ajouter l'Ardèche (Charrié, 1979, s. v. Rocoules) et le Puy-de-Dôme (Bouillet, 1854, s.v. Recoulle (la)). L'unité aréologique du type *rokkula, sous ses deux aspects phonétiques, est criante. Nègre a donc eu tort de séparer les deux traitements de *rokkula, en rapportant (dubitativement) Rocle(s) au nom de personne d'origine germanique, au demeurant très rare en Gaule, Roccula.

2. DES PRISES DE POSITION CONTRADICTOIRES

- 2.1. Que nous apprennent à propos de la date de ce type les ouvrages standard de la toponymie française?
- 2.1.1. Longnon (1929: § 2575) range nos toponymes au chapitre «Origines modernes: industries» (ces «Origines» sont postérieures aux «Origines féodales»).

Il est tout à fait symptomatique que Longnon ne fournisse strictement aucune information linguistique sur nos toponymes: non seulement aucune analyse en morphèmes n'est pratiquée, mais encore aucun élément lexical n'est dégagé, et aucune langue de rattachement n'est même évoquée. Longnon pratique ici ce que nous avons appelé ailleurs (Chambon, 1998: 67; Chambon, à paraître, a) le degré zéro de l'étymologie, degré souvent atteint par l'onomastique française. Il introduit en effet les séries Fourneau, le Fourneau, [...], Fournet, [...], Fournol [...], Fournols par un «De même» renvoyant au paragraphe précédent (§ 2574) où on peut lire: «Les localités dénommées la Fonderie [...] doivent vraisemblablement leur origine à des usines métallurgiques», 16 et il précise — ce qui ne manque pas de piquant étant donné son classement sous «Origines modernes»: «Parmi ces noms, ceux qui présentent l'article peuvent être considérés comme moins anciens que les autres». La recherche de la motivation prend donc visiblement le pas sur toutes les autres considérations. Même de ce point de vue, les «usines métallurgiques» laissent, soit dit en passant, un peu rêveur, dans le cas des Fournol(s). Comme Dauzat ne cessait de le répéter, Longnon était historien et non linguiste. Mais que vaut pour l'historien l'établissement de la motivation si la chronologie est fausse?

2.1.2. Gröhler (II, 1913-1933: 65) ne se prononce pas sur la chronologie.

Notre série est traitée par le romaniste allemand dans les «Romanische Namen», au chapitre «Namen, die den Begriff der Siedlung zum Ausdruck bringen», parmi ceux motivés par une «gewerbliche Tätigkeit» et sous la rubrique «Furnus 'Ofen'». À la fin de la notice, après avoir cité des toponymes «mit de Suffix -ellus [...] gebildet», Gröhler indique: «Andere Diminutivbildungen liegen vor in (l e) F o u r n e t (H.-Loire) und F o u r n o l s (Cantal, P.-Dôme)». Il est visible que dans toute la section «Romanische Namen» se trouvent des formations manifestement antiques ($Fr\acute{e}jus < Forum Julii$), que personne n'hésitera à réputer 'latines', aussi bien que des formations françaises contemporaines. Comme Le Havre (Seine-Maritime), formation française du 16e siècle bien connue, est traité parmi les «Germanische Namen», il est clair que les catégories 'romanisch' ou 'germanisch' s'appliquent à l'origine des lexèmes et n'ont rien à voir, en principe, avec la stratification toponymique. La rubrique furnus est donc à comprendre comme un étymon lexical éloigné. Gröhler semble, d'ailleurs, ne faire que rarement appel aux langues romanes séparées: pour lui le Fourneau (Haute-Marne) provient de furnus + -ellus. On observera en outre que la macrostructure du Gröhler oppose les «Romanische Namen» (vol. 2)

16. Point de vue nuancé ensuite: «Il serait exagéré de croire qu'ils tirent tous leur raison d'être d'un établissement métallurgique, car, autrefois comme aujourd'hui, le mot fourneau désignait, aussi bien que le four où l'on fondait le fer, l'endroit où se faisait le charbon: une charbonnière aussi bien qu'une forge» (§ 2575). On voit que Longnon assimile les toponymes Fournol(s) au «mot [du français!] fourneau».

au «Lateinische Namen» dont il est question au vol. 1, en réduisant ces derniers aux toponymes dé-anthroponymiques. C'est exactement le même détournement réductionniste que Dauzat a pratiqué à l'échelle régionale dans ses travaux sur l'Auvergne (v. Chambon, à paraître, *a*). Un tel gauchissement est naturellement inacceptable.

2.1.3. Vincent (1937: § 829) place nos toponymes dans la partie de son ouvrage intitulée «Le Moyen Âge dans son ensemble», sous «Noms désignant une action», comme «dérivés» en «-ol» de «four». Il avertit son lecteur que son chapitre «Le Moyen Âge dans son ensemble» groupe tous les noms «romans» qui ne peuvent être spécifiquement assignés au haut Moyen Âge, et il a soin d'ajouter: «Quelques-uns sont modernes» (Vincent 1937: § 436), —l'ouvrage ne contenant pas de division consacrée aux formations post-médiévales. Le *Moyen Âge dans son ensemble* doit donc être pris dans un sens élargi.

La langue d'appartenance du lexème *four* et celle du morphème *-ol* n'est pas spécifiée par Vincent. On peut supposer qu'il s'agit du français¹⁷ (mais cela ne paraît guère adéquat pour les exemplaires auvergnat et limousin que cite l'auteur!); cependant, au § 824, par exemple, un lemme non spécifié «blanchisserie» recouvre les toponymes *La Blancherie* et *Les Blanchières*, mais aucun **La Blanchisserie*, si bien qu'on se trouve dans une grande incertitude quant au statut (éventuellement onomasiologique) de certains lemmes: on ne sait s'il relèvent de la langue-objet étymologique ou de la métalangue noématique. Le sens de *four* n'est pas davantage précisé, mais il est, en tout état de cause, difficile d'admettre que ce mot puisse «désign[er] une action» (Vincent, 1937: 315).

2.1.4. Pour Dauzat / Rostaing (1978, s.v. *Fornex*), *Fournols* (Puy-de-Dôme) compterait parmi les «dérivés de *furnus*», en l'occurrence avec «suffixe *-olum*».

Même en l'absence d'étiquetage explicite, la forme des étymons conduit à penser, en toute rigueur, qu'il s'agit d'une formation latine. Mais, en réalité, la prise de position des auteurs est moins nette qu'il ne paraît car, pour eux, «le simple *furnus* a donné» aussi bien *Four* (Isère, attesté dès le 9° s.) que de *Les Fourgs* (Doubs), tandis que *Fournels* (Lozère; *de Fornellis* 1306) est expliqué par «fr. *fourneau*, dimin. de *four* (lat. *furnus*)», ce qui suppose qu'il a été formé à une date suffisamment tardive pour que la francisation du Gévaudan ait été fort avancée. Ainsi la confusion qui règne dans tout l'article empêche-t-elle une interprétation assurée de l'étymologie donnée à *Fournols* par les auteurs.

- 2.1.5. Enfin, selon Nègre (1990-1991: § 25087), on a affaire à des «formations dialectales», lesquelles sont à situer «vers le X° siècle, jusqu'à nos jours» (§ 20001), issues d'«occ. *forn* + suff. dim. au pl.» -òl. L'auteur glose [le toponyme] "petits fours, fourneaux"; l'étiquette retenue «occ.» (= occitan médiéval et/ou occitan moderne?) ne précise en rien l'information macrostructurelle.
 - 2.2. Le recours à la littérature classique se révèle donc insatisfaisant.
- 2.2.1. On constate qu'une très grande diversité de vues se manifeste chez nos classiques. Les prises de position qu'on peut y lire sont largement contradictoires puis-
- 17. Cfr. la note précédente. Pour l'univers franco-centrique de l'onomastique française, cfr. nos remarques dans Chambon, à paraître, *b*.

que le type que nous étudions a été considéré tour à tour comme moderne, médiéval (au sens le plus large du mot) ou latin, ou se trouve (implicitement) daté «vers le Xe siècle, jusqu'à nos jours»: seule une datation proto- ou préhistorique se trouve donc exclue par le consensus des doctes. L'embarras serait grand du linguiste (lexicologue, par exemple) ou de l'historien qui s'aviserait d'utiliser les résultats des toponymistes en tant que données pour sa propre recherche.

- 2.2.2. Il règne surtout, dans les manuels, une certaine désinvolture ou, plutôt, un grand désintérêt, à l'égard des questions de stratigraphie et de chronologie des formations délexicales. La chronologie de notre type ne fait jamais l'objet du discours. On n'y trouve, en réalité, aucun essai topique de datation: les datations proposées doivent être déduites soit de la place qu'occupent les toponymes traités dans la macrostructure de l'ouvrage (macrostructures dont les découpages chronologiques sont très larges: cinq à dix siècles), soit, de manière indirecte et peu sûre, de la forme des étymons (on supposerait que four = fr. four, furnus = lat. furnus —mais les choses ne sont pas si simples: four peut être une étiquette noématique, furnus le signe d'un type étymologique). Les manuels se contentent donc, grosso modo, ou de la motivation ou de l'information suivant laquelle Fournol(s) est en relation étymologique avec [lat.] furnus, [fr.] four ou occ. forn. Encore ces informations sont-elles entourées de beaucoup de flou (v. aussi ci-dessus § 1.5 pour la fiabilité des données elles-mêmes).
- 2.2.3. Plus gravement, on a pu remarquer que le discours des classiques de la toponymie française est fort peu explicite, qu'il est empreint de confusions portant sur des points méthodologiquement décisifs, et surtout qu'aucune des positions divergentes concernant la chronologie du type Fornǫls n'est argumentée. Ces prises de position ne sont pas davantage discutées d'un auteur à l'autre. En définitive, on a beaucoup plus affaire à une juxtaposition d'opinions, ou d'assertions dogmatiques, qu'à un discours disciplinaire cohérent qui se développerait en se critiquant.
- 2.2.4. Les observations auxquelles il est permis de se livrer à propos de Fornols pourraient être multipliées. Les incohérences ou incertitudes constatées quant à la chronologisation de ce type et de bien d'autres délexicaux s'expliquent aisément. C'est, en effet, une tâche impossible que de chronologiser des noms de lieux qui n'ont pas été véritablement étudiés, ne serait-ce qu'au sens où le lexique est étudié dans des ouvrages de synthèse comme le FEW de Wartburg ou le LEI de Pfister. Or cette étude n'est visiblement pas ce qui intéresse le courant principal de la toponymie française: ce qui compte, en fin de compte, c'est que, en gros, «ça veut dire "four"».
- 2.2.5. L'indifférence quant à la chronologie n'est donc qu'un des symptômes de l'homme malade de la linguistique française, symptôme qui a partie liée à l'ensemble du tableau clinique: réduction de l'analyse linguistique des noms de lieux à la glose, adoption du questionnement du sens commun («ça veut dire quoi?»), 18 con-

^{18.} La même démarche fondamentale caractérise l'anthroponymie française, v. Chambon (à paraître, b).

fusion, érigée en règle de conduite, entre *etimologia prossima* des toponymes et étymologie lexématique. Ces travers conduisent tendanciellement la toponymie française, quand il s'agit de délexicaux, à abandonner ses tâches propres (identification, datation, établissement de l'étymologie immédiate) pour se muer en un *ersatz* de lexicologie (méthodologiquement et factuellement pré-wartburgienne) appliquée aux noms de lieux et/ou en une sorte de gigantesque dictionnaire de traduction des toponymes.

3. LES CRITÈRES DE DATATION INTERNES

La déception que procure la consultation des manuels de toponymie française contraint donc à reprendre la question en s'efforçant de mobiliser les différents critères disponibles pouvant conduire à une estimation chronologique. On se rappellera que, l'éclosion simultanée de près d'une trentaine de toponymes étant, à l'évidence, exclue, c'est un procès (de création-diffusion) que l'on cherchera à dater.

3.1. Le critère philologique

Alors que les premières attestations constituent un ingrédient indispensable de tout dossier de lexicologie historique romane, il n'en va pas de même dans la toponymie française: celle-ci utilise d'ailleurs la notion de 'formes anciennes' d'un nom, mais pratiquement jamais, nous a-t-il semblé, celle de 'première attestation' d'un type. On constate, en l'occurrence, que la première attestation de notre type est d'un âge respectable, puisqu'on dispose, en effet, d'une attestation limousine de 631 ou 626 (v. ci-dessus § 1.3.3). Cette date fournit le *terminus post quem non* pour la création de notre dérivé, même si l'on peut admettre que sa diffusion a pu se poursuivre postérieurement. Gröhler (II, 1913-1933: 64) fait état de *ad Fornolus* (var. *ad Furnolus*) qui désigne, en 333, une *mutatio* de Haute Italie, à 23 milles d'Aquileia (It. Burd., éd. Tobler / Molinier 1879, 7; Barthélemy 1864, 101; PW 7, 12). Ce nom est motivé, selon Reitzenstein (1970: 77-78), «auf das Vorhandensein von Ziegelbrennöfen» (cfr. encore PW, *loc. cit.*). Isolée et loin de la Gaule, la première attestation de notre type pourrait donc remonter au Bas Empire; mais on ne peut, semble-t-il, exclure qu'il s'agisse une graphie plus tardive pour *ad Fornulos*.

3.2. Le critère morphosyntaxique

3.2.1. Il n'est pas difficile de relier le caractère précoce des premières attestations de notre type au constat que *tous* les exemplaires connus sont dépourvus d'article défini.

Le seul contre-exemple (le Fournol, comm. de Dampniat, Corrèze; ci-dessus § 1.3.1, nº 20), n'est qu'apparent au vu des formes anciennes, qui sont nombreuses, et n'a acquis son article qu'à une date tardive. Quant à les Fournols, qui est le nom d'une maison dans la commune de Celles-sur-Durolle (cant. de Saint-Remy-sur-Durolle, Puy-de-Dôme; Bouillet, 1854), il se dénonce comme d'origine déanthroponymique, le type les + NP au pluriel étant bien représenté dans cette région (cfr. les Garniers, comm. de Thiers; les Bourniers, comm. de Palladuc, etc.); v. Billy (1984: 37 et 51).

Nous nous trouvons devant une série suffisamment nombreuse et cohérente pour que l'absence d'article ne puisse en aucun cas passer pour un effet du hasard: on pourra donc s'en servir en toute sécurité comme critère chronologique.

3.2.2. Le critère de l'article est assez souvent évoqué par la toponymie française.

Dauzat (1928: 154) voyait dans la présence de l'article une des «caractéristiques essentielles de l'époque féodale» (i.e. des formations toponymiques des 11e-15e siècles). Nègre (1977: 96-97) se sert de ce critère de la manière suivante: il place l'apparition de l'article défini entre les Serments de Strasbourg («encore du roman») et Eulalie («déjà un dialecte d'oil») et, appliquant ce critère aux représentants du type Pouzols, toujours dépourvus d'article, il conclut qu'il est «probable qu'ils ont été formés avant le x^e siècle». Le passage est reproduit mot pour mot dans Nègre (1990-1991: §§ 20003-6). Nègre est suivi par Baylon / Fabre (1982: 149) qui précisent qu'«entre le xie et le xive siècle, on assiste tout d'abord à la généralisation de l'article défini dans les toponymes».

Ces datations basses ne paraissent plus correspondre aux acquis actuels de la recherche. Dans le domaine galloroman, l'état atteint dans la 2^e moitié du 8^e siècle (parodie de la Lex Salica) est manifestement celui où l'article est devenu un constituant obligatoire du syntagme substantival, 19 et les premières attestations philologiques, dans des originaux, remontent au début du 8° siècle (a. 710, Sabatini, 1996: 90-91). 20 Quant au processus lui-même d'acquisition de l'article, Sabatini (1996: 80) indique qu'étant donné «il molteplicarsi delle attestazioni romanze nella seconda metà del secolo viii», «è giocoforza ammettere che uno sviluppo decisivo dev'essersi compiuto nei cento anni precedenti». Tout récemment, Zamboni aboutit à la conclusion suivant laquelle «la definizione cronologica del processo [...] prende centralmente il lasso di tempo tra il IV et il VI sec.d.C.», avec des premiers témoignages du «livello neolatino» «tra il sec.v-vi» (Zamboni, 1998: 117-120; citations p. 119 et 120). Il ne semble donc pas téméraire de retenir que la création des toponymes sans articles doit remonter à une période antérieure au 8e siècle.

La date de ca 700 peut donc servir de terminus post quem non aux dernières créations relevant de notre type, c'est-à-dire à son processus de diffusion. Comme la phase de création est nécessairement antérieure à ca 630 (v. ci-dessus § 3.1), on peut raison-

^{19.} V. Beckmann (1963), Väänänen (1982: 322-324, 353-356), Sabatini (1996: 80-82); pour un commentaire historique de ce texte: Poly (1998: 92-95).

^{20.} Dans l'aire de notre type toponymique, on trouve le nom de lieu *l-Erm* (Phalip, 1988: 585, § 127) dans un document qui «a toutes les chances de remonter à un original perdu et confectionné entre 707 et 818» (Rouche, 1993: 113).

nablement donner comme termes au processus de diffusion les 6° et 7° siècles, le premier terme étant, bien entendu, ouvert, le second fermé (aucun chevauchement ne se produit avec des formations à article).

3.3. Le critère lexicologique

Aucune unité lexicale formée sur *furnus* avec le suffixe de nos toponymes n'est attestée dans les langues galloromanes (Ø FEW 3), ni, semble-t-il, dans les autres langues de la famille (Ø REW). Un tel dérivé n'est pas davantage connu dans le lexique latin d'avant Isidore (Ø TLL), et il ne paraît pas non plus avoir laissé de trace dans le latin médiéval. Il n'est donc pas difficile de conclure que le type Fornǫls remonte à l'époque prélittéraire —ce qui ne fait que confirmer sa disparition ou, ce qui revient au même, son absence de disponibilité toponymique, au moment où l'article est acquis (ci-dessus § 3.2)—, et qu'il s'agit d'une création de la langue parlée. L'absence de documentation en latin écrit incite naturellement à ne pas faire remonter très haut cette innovation.

3.4. Critère morpholexical

On peut tenter d'insérer notre formation dans la chronologie relative des dérivations diminutives (cfr. Maurer, 1959, 256-7). *FORNÓLOS suppose évidemment un suffixe *-ÓLLU dégagé de -EOLU (Ronjat, 1930-1941, § 684) —stade qui suppose à son tour la combinaison de [j] (< -E- en hiatus) avec les consonnes finales des thèmes—, mais résistant encore à la pression de son concurrent -ELLU (qui l'emportera dans le lexique). La formation suppose également un stade typologiquement 'roman' où la tonicité des suffixes dérivationnels employés dans les innovations lexicales, est acquise (cfr. Väänänen, 1982: 162). Notre formation s'inscrit chronologiquement entre FURNU + -ULU et FURNU + -ELLU ou -ITTU (cfr. Väänänen, 1982: 162-3).

On peut aussi remarquer le fait que, face aux nombreux exemplaires de *FURNÓLOS, les issues toponymiques anciennes (sans article) du pluriel FURNOS semblent des plus rares dans les régions où notre type est représenté (en fait, nous ne connaissons que *Fours*, comm. de Brasc, et *Fours*, comm. de Golinhac, dans l'Aveyron, v. Dardé, 1868). On note, en revanche, une dizaine de représentants de FURNOS en dehors de l'aire *FORNÓLOS. ²¹ Cette distribution géographique quasi-complémentaire du simple FUR-

21. Fours [Vincent, 1937: § 826] (ch.-l. de comm., Eure), Forz 1233 (Blosseville, 1878); — Fors (ch.-l. de comm., Deux-Sèvres), Forz ca 1099, Forc (1. Forç) 1203, Fors 1243 (Ledain, 1902); — Fours [Gröhler, II, 1913-1933: 64] (ch.-l. de comm., Nièvre), Forz 1229, Fours 1250 (Soultait, 1865); — Effourg (comm. de Blanot, Côte-d'Or), Forz 1207, de Furnis 1260 (Roserot, 1924); — Four [Vincent, 1937: § 826] (ch.-l. de comm., Isère), Fornis villa 9° s.; — Fours [Vincent, 1937: § 826] (comm. de Yuvernet-Fours, Basses-Alpes); — Fours (comm. de Sauveterre, Gard), de Furnis 13° s. (Germer-Durand, 1863: 155); — Fours [Vincent, 1937: § 826] (comm. de Brissac, Hérault), de Furnis 1288 (Hamlin 1983, 162); — villa quam dicunt Furnis 988 [Hamlin, 1983, 162], ancien nom de Saint-Genès (comm. de Saint-Michel, Hérault); — Hours [Vincent, 1937: § 826] (ch.-l. de comm., Basses-

Nos et du dérivé *FORNÓLOS amène à croire que ce dernier relève de la tendance bien connue du latin parlé à développer la suffixation diminutive avec perte de sa valeur propre (cfr. Ernout, 1954: 189-192; Väänänen, 1982: 164). On pourra comparer, en toponymie, avec les 42 issues françaises (toutes sans articles) de *PUTEOLU relevées par Nègre (1990-1991: §§ 5126-5127)²² face aux quatre exemplaires du simple dépourvus d'articles consignés par le même auteur (§§ 20651, 20663, 20673).²³

3.5. Le critère phonétique

Sur le plan phonétique, le dégagement d'un nouveau suffixe *-\psi_LU (ci-dessus §§ 3.4) suppose la combinaison de [j] avec les consonnes finales des thèmes. Les palatalisations conditionnées par la succession de yod (consécutives à la consonantisation des voyelles palatales en hiatus) fournissent un terminus a quo: ce processus se situe «à des dates s'espaçant sur plusieurs siècles» (Ronjat 1930-1941: § 228), depuis le 3^e siècle au moins (Ronjat 1930-1941: § 227, b).

4. BILAN

4.1. On a employé pour établir la chronologie un certain nombre d'éléments d'appréciation situés sur divers plans: la première constatation que l'on peut formuler est que le tableau présenté par notre série se révèle d'une cohérence certaine, et qu'il est possible de l'opposer nettement, à presque tous les points de vue retenus, aux autres séries diminutives formées sur la même base lexicale: — critère philologique: première attestation en 631 (ou 333?) vs en 1020 (+ -ELLU; v. Dauzat / Rostaing, 1978, s. v. Fornex, et Dufour, 1946: 366) et 1198 (+ -ittu; Dauzat / Rostaing, l. c.); — critère morphosyntaxique: absence d'article vs prédominance des toponymes munis d'articles parmi les suffixaux en -ELLU (45 sur 66 dans la liste de Longnon, 1920-1929: § 2575) et équilibre entre les deux sous-types parmi ceux en -ITTU (7 contre 8, v. Longnon, l. c.);²⁴ — critère lexicologique: type lexical inconnu dans les langues (gallo)romanes vs types attestés en ancien français et en ancien occitan (afr. et aocc. fornel, FEW 3, 903b, FURNUS; afr. mfr. abéarn. fournet, FEW 3, 904a), largement roman pour

Pyrénées), Forcx 1385; — Fours [Vincent, 1937: § 826] (ch.-l. de comm., Gironde), sancti Martini de Furnis 1190. Cf. encore Longnon (1920-1929: § 586), sans aucune localisation; Nègre (1990-1991: §§ 25069-25071, 25079), avec un matériel déjà connu.

^{22.} Nom attesté dès l'Antiquité classique et de caractère panroman (Italie, Rhétie, Gaule, Ibérie). Skok (1910), Gröhler (II, 1913-1933: 235-236), Schorta (1964: 275), Reitzenstein (1970: 59-60), Pellegrini (1990: 228-229), Wolf (1996: 397).

^{23.} Même rapport (32 contre 3) dans Vincent (§ 1937: 537).

^{24.} Comptage approximatif (sur la base d'un exemplaire par département cité) du fait du caractère vague des informations données par Longnon.

le dérivé -ELLU (it. cat. esp. pg., *FEW* 3, 910a n. 6); — pour le critère géolinguistique, v. ci-dessous § 5.1.

- 4.2. Les deux bornes extrêmes que nous avons recueillies sont le 3^e siècle et *ca* 700 (ci-dessus §§ 3.2.2 et 3.5). D'autres éléments poussent à ne pas faire remonter notre type très haut dans l'Antiquité. En outre, la série que nous avons étudiée, privée de racines dans la langue écrite, pourvue d'un faux diminutif, nécessairement postclassique du point de vue du 'latin' et prélittéraire du point de vue de l'occitan', est, au plan typologique, encore 'latine' par l'absence de l'article, mais 'néo-latine' par l'accentuation (morphème dérivationnel accentogène et accent sur le dernier morphème accentogène): ²⁶ son faciès correspond bien à la période qu'on dénommera, par convention, la transition du latin aux langues romanes (4^e-6^e siècles, cfr. la conclusion de Zamboni, 1998: 123).
- 4.3. Il est ainsi possible d'écarter les datations précédemment proposées. Le type Fornǫls ne peut relever des «origines modernes» (Longnon) ni des «formations dialectales» (Nègre) ni, de façon indifférenciée, du «Moyen Âge dans son ensemble» (Vincent). Il semble également fort douteux de parler à son sujet de «latin» tout court (Dauzat / Rostaing). Quant à l'appréciation de Villoutreix (1989: 45), qui évoque des «formations de l'époque franque», outre que la terminologie semble désuète, elle ne saurait convenir car elle se révèle inadéquate tant à la limite inférieure qu'à la limite supérieure.

5. INTERPRÉTATION ARÉOLOGIQUE

C'est peut-être, en définitive, l'aréologie qui recèle la suggestion chronologique la plus suggestive.

- 5.1. À cet égard, la liste que nous avons dressée (ci-dessus § 1.3) appellera certainement des compléments. Ceux-ci ne devraient pas remettre en cause, toutefois, les grandes lignes de l'aréologie,²⁷ et les données réunies paraissent suffisantes pour qu'on puisse en retirer des indications valides. On constate que tous les exemplaires
- 25. Pour le caractère strictement conventionnel de cette terminologie, v. les pages célèbres de Saussure (éd. Engler, 1974: 5 sqq): «il n'arrive jamais qu'une langue succède à une autre; par exemple que le français succède au latin» etc.
 - 26. Pour ces notions, v. Garde (1968: notamment 16-127).
- 27. Notre type manque dans la toponymie majeure des départements suivants: Deux-Sèvres, Cher, Nièvre, Loire, Haute-Loire, Ardèche, Lozère, Gard, Hérault, Aude, Tarn, Dordogne, Haute-Vienne, départements pour lesquels on dispose de répertoires fiables. Néant dans Ledain (1902), Boyer / Latouche (1926), Soultait (1865), Dufour (1946), Chassaing / Jacotin (1907), Arsac (1991), Charrié (1979), Bouret (1852), Germer-Durand (1863), Sabarthès (1912), Nègre (1959 et 1986), Gourgues (1873), Villoutreix (1981 et 1987) et INSEE (1988, c); cfr. aussi Hamlin (1983: 163).

recensés se rencontrent dans la partie méridionale de la Gaule et sur une aire de dispersion relativement étroite (grossièrement entre Loire, Vienne et Garonne) qui comprend sept départements attenants: Allier (1), Lot (2), Aveyron (5), Cantal (7), Puyde-Dôme (3), Creuse (4), Corrèze (5), plus, au nord et à l'ouest, l'unique exemplaire de la Vienne. Cette aire compacte s'oppose à la diffusion sporadique à travers toute la Galloromania des dérivés toponymiques de furnu en -ELLU et -ITTU (v. Longnon, 1920-1929: § 2575).

5.2. On ne peut manquer de remarquer que cette aire toponymique coïncide de près avec l'ancienne Aquitaine Première. 27 des 28 exemplaires que nous connaissons s'y localisent: dans l'extrême sud de la cité de Bourges (1) et dans les cités de Cahors (2), Rodez (5), Clermont (10) et Limoges (9). L'exemplaire unique de la Vienne s'inscrit dans la cité de Poitiers, en Aquitaine Seconde, mais à proximité de l'Aquitaine Première. On voit que les densités les plus fortes se trouvent dans les cités de Rodez, de Clermont et de Limoges, mais que seules les deux premières capitales sont situées dans l'aire d'intensité maximale.

On constate, d'autre part, qu'un vaste espace septentrional (pratiquement toute la cité de Bourges) ainsi que les zones sud-orientale (à savoir les petites cités marginales de Ruessium / Saint-Paulien et de Javols), nord-occidentale (partie ouest de la cité de Limoges) et sans doute sud-occidentale (sud de la cité de Cahors) de la province se comportent comme des aires périphériques dont notre type est absent.

Il semble donc permis de penser qu'on a affaire à un type caractéristique, créé et diffusé à l'intérieur de l'Aquitaine Première.

- 5.3. Or on sait que les deux Aquitaines, issues sans doute de la réorganisation de l'Empire par Dioclétien, ²⁸ sont mentionnées pour la première fois ca 313 et qu'elles se trouvèrent définitivement disjointes ca 368 (la nouvelle cité d'Albi étant intégrée à l'Aquitaine Première au tout début du 5° siècle). Il semble, en outre, que durant la domination wisigothique (après 475) et au début de la domination franque (511), la cité de Bourges ait été séparée des sept autres; l'échelon provincial sera d'ailleurs abandonné par l'administration mérovingienne (Werner, 1984: 271-272). Par la suite, bien que les limites de l'Aquitaine Première du Bas-Empire aient été exactement cristallisées, sur le plan ecclésiastique, par celles de l'archidiocèse de Bourges (Font-Réaulx, II, 1961-1962: xvii), les cités qui composaient cette province connurent des destins différents lors des partages mérovingiens, et elles ne retrouvèrent plus jamais à la fois unité et autonomie. V. à ce sujet Chastagnol (1970: 272-280), Higounet (1973: 39-42), Prévot / Barral i Altet (1989: 11) et Planhol (1988: 95-97). Du point de vue géolinguistique, l'intervalle chronologique mil. 4^e s.-déb. 6^e s. apparaît donc comme le mieux à même de rendre compte de la diffusion de notre innovation toponymique dans l'espace caractéristique qui est le sien.
- 5.4. Cet intervalle s'insère dans les limites chronologiques précédemment retenues, sur des critères internes (ci-dessus § 4.2). Il s'accorde aussi, d'une façon globale,
 - 28. L'importance et l'impact durable de cette réforme est bien souligné par Werner (1984: 268-272).

avec ce que l'on sait, depuis la thèse de Rouche (1977), de l'existence, dès la fin de l'Empire et durant le haut Moyen Âge, d'un fait régional aquitain. De façon plus spécifique, il s'ajuste remarquablement avec l'histoire de la cité sur le territoire de laquelle se comptent le plus grand nombre d'exemplaires du type Fornols, la seule à être en contact avec toutes les autres cités d'Aquitaine Première où notre type a été repéré, et qui, pour ces raisons, semble constituer l'épicentre de l'innovation: la cité de Clermont.²⁹ Celle-ci, qui fournit en 455/456, un éphémère empereur (Rouche, 1977: 12-13) et fut, jusqu'à sa chute, en 475, un des derniers bastions de Rome en Gaule, apparaît alors comme florissante sur les plans économique, urbanistique et culturel, et se trouve sans doute au zénith de son rayonnement. La «prospérité de la région dans l'Antiquité tardive» (Prévot, 1997: 8; Prévot, 1993: 245-246), fondée notamment sur la richesse agricole de la Limagne (G. Fournier, 1962, 90-92; Rouche, 1977: 179), est reflétée par l'essor de la capitale, «à peu près continuel depuis le IV^e siècle jusqu'au vm^e siècle» (Rouche, 1977, 293),³⁰ le développement d'une «littérature "arverne"» (Prévot, 1997: v), le maintien de la culture et de l'enseignement (Riché, 1989: 233 sqq.; Prévot, 1993: 246-7; Prévot, 1997) et des autres aspects des traditions romaines (G. Fournier, 1974: 90). Nous sommes donc au moment où une mode langagière partie d'Arvernie aurait eu une chance d'obtenir quelque succès, mais à une échelle régionale seulement, cela va de soi, compte tenu de la restriction des horizons de relation qui caractérise la période sur tous les plans.

6. CONCLUSION

Au total, tous les paramètres dont on dispose concordent pour orienter la datation vers une même période, et l'on estimera, sans imprudence, croyons-nous, que la création-diffusion du type *Fornǫls* peut être située entre les 4° ou 5° siècles et les 6° ou 7° siècles. Ce type mérite donc d'être qualifié d'innovation tardo-antique: l'analyse linguistique permet ainsi de mettre le doigt, si l'on a bien voulu nous suivre, sur une manifestation mineure, mais significative, d'une «romanité [déjà] régionale» (Rouche, 1977: 482).³¹

- 29. On compte presque autant de représentants dans la cité de Limoges, mais sa capitale est significativement entourée d'une très vaste auréole blanche.
- 30. La cathédrale, construite au milieu du 5° siècle par l'évêque Namace, et louée par Grégoire de Tours, est un «édifice digne d'une métropole, analogue à ceux des grandes cités cisalpines, sans doute la première église cruciforme de la Gaule» (Pietri, 1980: 182-184). V., d'une façon plus générale, P.-F. Fournier (1970) et Prévot / Barral i Altet (1989: 27 sqq.).
- 31. L'enquête devra se prolonger en replaçant les différents représentants du type *Fornals*, à présent approximativement chronologisés, dans leur environnement historique, archéologique, écologique (et toponymique), et déboucher sur la détermination de la ou des motivation(s) objective(s) des toponymes. Mais cette seconde phase ne peut être du ressort du seul linguiste et elle implique, pour être menée à bien, la collaboration de l'historien/archéologue.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CET ARTICLE

abéarn ancien béarnais afr. ancien français ancien occitan aocc. arrondissement arr. canton cant. chef-lieu ch.-l. chât château comm. commune déb. début domaine dom. éc. écart ham. hameau Institut Géographique National. Paris **IGN** 1.-d. lieu-dit mfr. moyen français milieu mil. vill. village

Il va de soi que ϕ et o représentent o ouvert et o fermé, resp.

En outre, *vid.* aussi la «Taula d'abreviatures» et les «Sigles de publicacions i d'entitats» (recommandées par *ER*), dans ce même volume (*infra*).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amé 1897 Amé, Émile (1897): Dictionnaire topographique du département du Cantal. Paris.
- Arsac 1991 Arsac, Jean (1991): Toponymie du Velay. Origine et signification des noms de lieux et de lieux-dits. Le Puy-en-Velay.
- Aubrun 1981 Aubrun, Michel (1981): L'Ancien Diocèse de Limoges des origines au milieu du xf^e siècle. Clermont-Ferrand.
- Barrière 1989 BARRIÈRE, Bernadette (1989): Le Cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Obazine (XII^e-XIII^e siècle). Clermont-Ferrand.
- Barthélemy 1964 Barthélemy, A. de (1864): «Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem d'après un manuscrit de la bibliothèque du chapitre de Vérone». *Revue archéologique*, 10, p. 98-112.
- Baudot / Baudot 1935 BAUDOT, Anne Marcel / BAUDOT, Marcel (1935): Le Grand Cartulaire du chapitre de Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution. Clermont-Ferrand.
- Baylon / Fabre 1982 Baylon, Christian / Fabre, Paul 1982: Les Noms de lieux et de personnes. Paris

- Beckmann 1963 Beckmann, Gustav Adolf (1963): «Aus den letzten Jahrzehnten des Vulgärlateins in Frankreich. Eine parodistischer Zusatz zur Lex Salica und eine Schreiberklage». Zeitschrift für romanische Philologie, 79, p. 305-334.
- Bémont 1900 Bémont, Charles (1900): Rôles gascons transcrits et publiés. Vol. II. Paris.
- Billy 1984 Billy, Pierre-Henri (1984): «Les toponymes simples du Puy-de-Dôme formés après l'an Mil sur un anthroponyme». *Nouvelle Revue d'Onomastique* 3/4, p. 36-54.
- Blosseville 1978 Blosseville, Le Marquis de (1878): *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*. Paris.
- Bouillet 1854 Bouillet, Jean-Baptiste (1854): *Dictionnaire des lieux habités du département du Puy-de-Dôme*. Clermont-Ferrand. [Réimpression, Marseille, 1983].
- Bouret 1852 Bouret, J. (1852): *Dictionnaire géographique de la Lozère*. Mende; Florac. [Réimpression, Éditions de la Tour Gile, 1990].
- Boyer / Latouche 1926 Boyer, Hippolyte / LATOUCHE, Robert (1926): Dictionnaire topographique du département du Cher. Paris.
- Boyer 1995 Boyer, Jean-François (1995): «Contribution à l'étude des circonscriptions civiles carolingiennes du Limousin». Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin 123, p. 23-45.
- Brunel 1926 Brunel, C. (1926): Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle. Paris.
- Brunel 1926 Brunel, C. (1952): Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Supplément. Paris.
- Burlet et al. 1989 Burlet, Anne / Boy, Marie-Hélène / Boy, Michel (1989): «Fournols». Le Canton de Saint-Germain-l'Herm. Histoire et archéologie, hors-série 114 des Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, p. 38-42.
- Chambon 1992 Chambon, Jean-Pierre (1992): «Étymologie française (et galloromane): un bilan (1971-1991)». *Travaux de linguistique* 23: *Où en sont les études sur le lexique? Bilan et perspectives*, p. 69-89.
- Chambon 1997 Chambon, Jean-Pierre (1997): «Sur une technique de la linguistique historique: l'identification des noms de lieux, en particulier dans les textes du passé (avec des exemples concernant l'Auvergne et ses marges)». *LALIES. Actes des sessions de linguistique et de littérature* 17, p. 55-100.
- Chambon 1998 Chambon, Jean-Pierre (1998): «Méthodes en anthroponymie historique: à propos du nom de famille occitan *Dental* et congénères et de l'article DENTALE du *Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane* (PatRom)». Cano, Ana M. (éd.): *Dictionnaire historique des noms de famille romans [IX]. Actas del IX Coloquio* (Uviéu / Oviedo, 26-29 de octubre 1995). Tübingen, p. 65-81.
- Chambon à paraître *a* Chambon, Jean-Pierre à paraître *a*: «Albert Dauzat et la toponymie de l'Auvergne et du Velay: style de recherche et posterité. Pour un bilan critique». *Actes du Colloque Albert Dauzat et le Patrimoine Linguistique de l'Auvergne* (Thiers, 5-8 novembre 1998).
- Chambon à paraître *b* Chambon, Jean-Pierre à paraître *b*: «D'une linguistique populaire écrite par des savants: notes sur les dictionnaires français d'anthroponymie». Kremer, Dieter (éd.): *Actes du Congrès ICOS* (Trèves, 1993).

- Chambon / Hérilier 1994 Chambon, Jean-Pierre / Hérilier, Christian (1994): «Propos de l'interface onomastique / lexicologie (lexicographie): fragments provisoires pour une approche axiomatisée». Lorenzo, R. (éd.): Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas (Universidade de Santiago de Compostela, 1989). Vol. IV. A Coruña, p. 441-451.
- Charbonnier 1980 Charbonnier, Pierre (1980): Une autre France. La seigneurie rurale en Basse Auvergne du XIVe au XVIe siècle. 2 vol. Clermont-Ferrand.
- Charrié 1979 Charrié, Pierre (1979): Dictionnaire topographique du département de l'Ardèche. Paris.
- topographique du département de la Haute-Loire. Paris.
- Chastagnol 1970 Chastagnol, André (1970): «Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas-Empire». Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, p. 272-292.
- Chazaud 1860 Chazaud, Martial (1860): Fragments du cartulaire de la Chaelle-Aude. Moulins.
- Coromines 1995 Coromines, Joan (1995): Onomasticon Cataloniae. Vol. IV. Barcelona. Dardé 1868 DARDÉ, J. L. (1868): Dictionnaire des lieux habités du département de l'Aveyron. Rodez.
- Dauzat / Rostaing 1978 Dauzat, Albert / Rostaing, Charles (1978² [1963]): Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France. Paris.
- Dauzat 1928 Dauzat, Albert (1928² [1926]): Les Noms de lieux. Origine et évolution. Paris
- Deribier-du-Châtelet 1852-1857 Deribier-du-Châtelet (1852-1857): Dictionnaire statistique et historique du département du Cantal, Aurillac [réimpression, Mayenne,
- Devailly 1973 Devailly, Guy (1973): Le Berry du Xe au milieu du XIIIe siècle. Étude politique, religieuse, sociale et économique. Paris; La Haye.
- Doniol 1863 Doniol, Henry (1863): Cartulaire de Brioude [Liber de honoribus Sto Juliano collatis]. Clermont-Ferrand; Paris.
- Doniol 1864 Doniol, Henry (1864): Cartulaire de Sauxillanges. Clermont-Ferrand; Paris. Dufour 1946 Dufour, J. E. (1946): Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire. Mâcon.
- Dussot 1989 Dussot, Dominique (1989): Carte archéologique de la Gaule. La Creuse.
- Duval 1971 Duval, Paul-Marie (1971): Les Sources de l'histoire de France des origines à la fin du xv^e siècle. La Gaule jusqu'au milieu du v^e siècle. 2 vol. Paris.
- Engler 1974 Engler, Rudolf (1974) (éd.): Saussure, Ferdinand de: Cours de linguistique générale. Vol. II, fascicule 4. Wiesbaden. [Édition critique].
- Ernout 1954 Ernout, Alfred (1954): Aspects du vocabulaire latin. Paris.
- Font-Réaulx 1961-1962 Font-Réaux, Jacques de (1961-1962): Pouillés de la province de Bourges. 2 vol. Paris.
- Fournier 1962 Fournier, Gabriel (1962): Le Peuplement rural en Basse Auvergne durant le Haut Moyen Âge. Paris.
- Fournier 1974 Fournier, Gabriel (1974): «L'Arvernie entre Aquitains et Francs (ve-xre siècles)». Manry, A. G. (éd.): Histoire de l'Auvergne. Toulouse, p. 87-113.

Fournier 1970 Fournier, Pierre-François (1970): «Clermont-Ferrand au vi^e siècle. Recherches sur la topographie de la ville». *Bibliothèque de l'École des chartes* 128, p. 273-344. Garde 1968 Garde, Paul (1968): *L'Accent*. Paris.

Gaussin 1989 Gaussin, Pierre-Roger (1989): «Dépendances casadéennes dans le canton de Saint-Germain l'Herm». Le Canton de Saint-Germain-l'Herm. Histoire et archéologie, hors-série 114. Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement, p. 28-30.

Germer-Durand 1863 GERMER-DURAND, E. (1863): Dictionnaire topographique du département du Gard. Paris.

Gourgues 1873 Gourgues, Le V^{te} de (1873): *Dictionnaire topographique du départe*ment de la Dordogne. Paris.

Gröhler 1913-1933 Gröhler, Hermann (1913-1933): Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsamen. 2 vol. Heidelberg.

Havet 1896 HAVET, J (1896): Questions mérovingiennes.: les origines de Saint-Denis. Paris. [Non consulté].

Hemmer s. d. Hemmer, Henri (s. d.): *Dictionnaire topographique du département de la Creuse*. [Travail dactylographié déposé aux Archives départementales de la Creusel.

Higounet 1973 Higounet, Charles (éd.) (1973): Histoire de l'Aquitaine. Documents. Toulouse.

INSEE 1988, a. Nomenclature des hameaux. Creuse. Limoges.

INSEE 1988, b. Nomenclature des hameaux. Corrèze. Limoges.

INSEE, 1988, c. Nomenclature des hameaux. Haute-Vienne. Limoges.

Lasteyrie 1874 Lasteyrie, R. de (1874): Étude sur les comtes et les vicomtes de Limoges. Paris.

Ledain 1902 Ledain, Bélisaire (1902): Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres. Paris.

LEI Prister, Max (1979): LEI. Wiesbaden.

Longnon 1920-1929 Longnon, Auguste (1920-1929): Les Noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations. 2 vol. Paris. [Réimpression, Paris, 1968].

Maurer 1959 Maurer, Th. Henrique Jr. (1959): *Gramática do latin vulgar*. Rio de Janeiro.

Mulon 1991 Mulon, Marianne (1991): «Onomastique». L'Histoire médiévale en France. Bilan et perspectives, p. 491-494.

Nègre 1959 Nègre, Ernest (1959): Toponymie du canton de Rabastens (Tarn). Paris.

Nègre 1986 Nègre, Ernest (1986⁴): Les Noms de lieux du Tarn. Toulouse.

Nègre 1990-1991 Nègre, Ernest (1990-1991): Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux. 3 vol. Genève.

Pardessus / Bréquigny 1843-1849 PARDESSUS, J. M. / BRÉQUIGNY, L. G. (1843-1849): *Diplomata, chartae, leges aliquaque instrumenta ad res gallo-francicas spectantia*. 2 vol. Paris.

Pellegrini 1990 Pellegrini, Giovan Battista (1990): Toponomastica italiana. Milan.

Phalip 1988 Phalip, Bruno (1988): «Charte dite de Clovis». *Revue de la Haute-Auvergne* 51, p. 567-607, p. 671-696.

- Pietri 1980 Pietri, Charles (1980): «L'espace chrétien dans la cité. Le vicus christianorum et l'espace chrétien de la cité arverne». Revue d'histoire de l'Église de France 66, p. 177-210.
- Planhol 1988 Planhol, Xavier de (1988): Géographie historique de la France. Paris.
- Poly 1998 Poly, Jean-Pierre (1998): «Les vassi du nouvel empire». Bournazel, Éric / Poly, Jean-Pierre (éd.): Les Féodalités. Paris, p. 83-109.
- Poulbrière 1964-1966 Poulbrière, Jean-Baptiste (1964-1966²): Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle. 3 vol. Brive.
- Prévot 1993 Prévot, Françoise (1993): «L'Auvergne à travers Sidoine Apollinaire». Revue d'histoire de l'Église de France 79, p. 243-259.
- Prévot 1997 Prévot, Françoise (1997): Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne. VIII. Aquitaine Première. Paris.
- Prévot / Barral 1989 Prévot, Françoise / Barral I Altet, Xavier (1989): Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du ville siècle. VI: Province ecclésiastique de Bourges. Paris.
- Prou 1892 Prou, Maurice (1892): Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les Monnaies mérovingiennes. Paris. [Réimpression, Nîmes, 1995].
- Provost / Vallat 1996 Provost, Michel / Vallat, Pierre (1996): Carte archéologique de la Gaule. Le Cantal. Paris.
- Wissowa, Georg / Kroll, Wilhem / Mittelhaus, Karl (1894-1980): Paulys Real-Enzyklopädie der classischen Altertumswissenschaften. Stuttgart; Munich.
- Rédet 1881 Rédet, L. (1881): Dictionnaire topographique du département de la Vienne. Paris.
- Reitzenstein 1970 Reitzenstein, Wolf-Armin (1970): Untersuchungen zur römischen Ortsnamengebung. Thèse de Munich.
- REW MEYER LÜBKE, Wilhelm (1935³): REW. Heidelberg: Winter.
- Riché 1989 Riché, Pierre (1989³ [1962]): Éducation et culture dans l'Occident barbare. vi^e-viii^e siècles. Paris.
- Ronjat 1930-1941 Ronjat, Jules (1930-1941): Grammaire istorique des parlers provençaux modernes. 4 vol. Montpellier.
- Roserot 1924 Roserot, Alphonse (1924): Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or. Paris.
- Rouche 1977 ROUCHE, Michel (1977): Des Wisigoths aux Arabes, l'Aquitaine (418-781). Naissance d'une région. Lille.
- Rouche 1993 Rouche, Michel (1993): «Le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens pour Saint-Pierre de Mauriac: grand domaine ou grand revenu?». Magnou-Nortier, Élisabeth (éd.): Aux Sources de la gestion publique. Vol. I: Enquête lexicographique sur fundus, villa, domus, mansus. Lille, p. 103-121.
- Sabarthès 1912 Sabarthès, L'abbé (1912): Dictionnaire topographique du département de l'Aude. Paris.
- Sabatini 1996 Sabatini, Francesco (1996): Italia linguistica delle origini. Saggi editi dal 1956 al 1996. 2 vol. Lecce.
- Schorta 1964 Schorta, Andrea (1964): Rätisches Namenbuch. Vol. II: Etymologien.
- Skok 1910 Sкок, Petar (1910): «Zur Ortsnamenkunde. Puteolis». ZrP 34, p. 91-95.

- Soultait 1865 Soultait, Georges de (1865): *Dictionnaire topographique du département de la Nièvre*. Paris.
- Tobler / Molinier 1879 Tobler, Titus / Molinier, Augustus (1879): *Itinera Hierosolymitana et descriptiones Terrae sanctae bellis sacris anteriora*. Genève.
- Toumieux 1891-1892 Toumieux, Zénon (1891-1892): «Partage de terres en Limousin d'après un diplôme de 626». *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* 7, p. 386-399.
- Toumieux 1891 Toumieux, Zénon (1891): «Étude sur la topographie d'un diplôme de 626». Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin 39, p. 431-440.
- Väänänen 1982 Väänänen, Veikko (1982): Introduzione al latino volgare. Bologne.
- Verlaguet 1918-1925 Verlaguet, P. A. (1918-1925): Cartulaire de l'abbaye de Bonne-combe. Rodez.
- VILLOUTREIX, Marcel (1981): Les Noms de lieux de la Haute-Vienne. Limoges.
- Villoutreix 1987 VILLOUTREIX, Marcel (1987): Les Noms de lieux de la Haute-Vienne. Vol. II. Limoges.
- Villoutreix 1989 VILLOUTREIX, Marcel (1989): Les Noms de lieux de la Creuse: archéologie et toponymie. Limoges.
- Villoutreix 1992 VILLOUTREIX, Marcel (1992): Noms de lieux de la Corrèze. Limoges.
- Vincent 1937 Vicent, Auguste (1937): Toponymie de la France. Bruxelles.
- Werner 1984 Werner, Karl Ferdinand (1984): *Histoire de la France. Les origines (avant l' an mil)*. Paris.
- Wolf 1996 Wolf, Heinz Jürgen (1996): «Gemeinromanische Tendenzen. IX. Onomastik». Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (éd.): *LRL*. Vol. II/1. Tübingen, p. 387-422.
- Zamboni 1998 Zamboni, Alberto (1998): «Cambiamento di lingua o cambiamento di sistema? Per un bilancio cronologico della transizione». Herman, Joseph (éd.): La Transizione dal latino alle lingue romanze. Atti della Tavola Rotonda di linguistica storica. Università Ca' Foscari di Venezia (14-15 giugno 1996). Tübingen, p. 99-127.

RÉSUMÉ

Cet article a pour but, à partir de l'analyse du cas particulier des toponymes occitans du type Fornéls, d'établir les critères permettant de fixer la chronologie des toponymes romans d'origine délexicale. Ainsi, les critères philologique, morphosyntaxique (présence ou absence de l'article), lexicologique (présence ou absence de ce type dans le lexique commun), morpholexical (analyse du suffixe présent dans cette formation) et phonétique permettent d'établir l'époque de formation de ce type toponymique d'une façon beaucoup plus précise et fondée que ne l'ont fait les ouvrages de référence habituels. Dans ce cas, le type toponymique Fornéls serait à dater entre les Ive

ou ve siècles et les vie ou viie siècles. Finalement, on constate que l'aire de ce type toponymique (critère aréologique) coïncide avec le territoire de l'ancienne Aquitaine Première qui constituait un espace différencié et qui a joui d'une prospérité économique et culturelle à l'époque qu'on a délimitée pour la création/diffusion de ce type toponymique, qui serait, donc, le reflet du succès, à échelle régionale, d'une innovation linguistique produite dans cette aire.

Mots-clé: toponymie, chronologie, noms de lieux délexicaux, aréologie, Aquitaine.

ABSTRACT

The purpose of this study is to establish the criteria that would allow the chronology of the Romance toponyms of lexical origin to be determined through the analysis of the special case of the Occitan toponyms of the Fornéls type. Accordingly, the philological, morphosyntactical (presence or absence of the article), lexicological (presence or absence in the common lexicon), morpholexical (analysis of the suffix in this formation) and phonetic criteria allow the period of formation of this toponymic type to be established with greater precision and a much more solid foundation than has been the case in reference works up to now. The toponymic type $Forn \phi ls$, in particular, should be dated to between the 4th or 5th and the 6th or 7th centuries. Lastly, it is verified that the area where this toponymic type is found (areaologic criterion) coincides with the territory of the ancient Aquitania prima. This was a differentiated area which was prosperous in all respects precisely in the period that has been delimited as the time of appearance of this toponymic type, which would thus be a reflection of the regional success of a linguistic innovation that arose there.

Keywords: toponymy, chronology, place-names of lexical origin, areaology, Aquitaine.

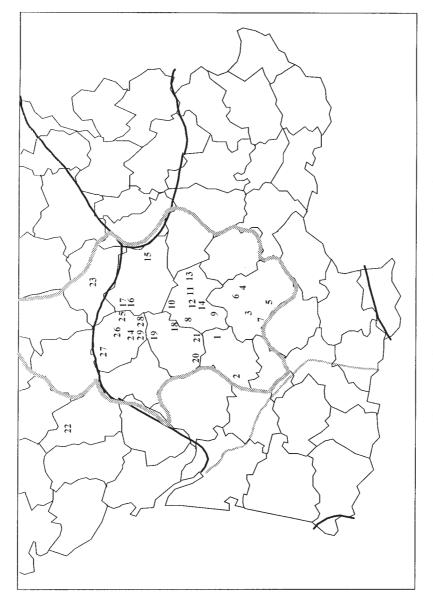


Fig. 1. Distribution géographique du type Fornφls
Les numéros renvoient au § 1.3.
Limites de l'Aquitaine Première.